JOURNAL LE NORD

Écoutez la radio via TUNE IN
CINN911.com

Vol. 46 N° 9 Hearst ON - Jeudi 10 juin 2021 - 2,86 $ + TPS

Pas de déconfinement pour le district de Cochrane !

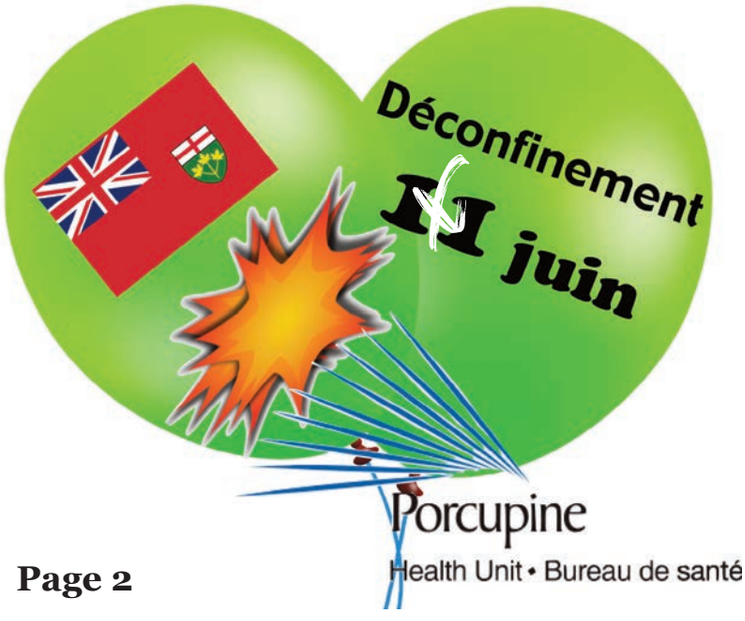

Page 2

Pensionnat autochtone : témoignage touchant

Page 3

Le projet de refuge pour animaux à Hearst prend forme

Page 5

Une nouvelle pharmacie à la hauteur de la fierté d'ici

Page 9

LIQUIDATION ! LIQUIDATION ! LIQUIDATION !
2020 FORD F-150 XL
Pour seulement 246,99 $ + TVH
AUX 2 SEMAINES POUR 84 MOIS
STOCK : 20-359
Faites vite ! Il en reste juste 2 ! 888 362-4011 Hearst • 888 335-8553 Kapuskasing • Lecoursmotorsales.ca Faites vite ! Il en reste juste 2 !

Déconfinement : oui ou non ? Le Bureau de santé Porcupine dit non !

Par Jean-Philippe Giroux

L'Ontario entamera sa première phase du Plan d'action pour le déconfinement de la province le 11 juin à 0 h 1, soit trois jours avant la date proposée par la province à la fin du mois de mai. Par contre, lors d'un appel au Bureau de santé Porcupine (BSP) le 9 juin, une représentante de l'organisme a confirmé que la région du BSP ne passera pas à la première phase ce vendredi. Elle a précisé qu'il n'y aura aucun assouplissement des restrictions jusqu'à ce que le nombre de cas baisse. Par ailleurs, les données régionales de la COVID-19 seront réévaluées le 14 juin.

La semaine dernière, l'infirmière en chef du BSP, Chantal Riopel, a rapporté que les médecins hygiénistes de la province ont l'autorité de mettre en place des restrictions additionnelles lors d'une crise sanitaire. Le BSP n'a pas encore publié un communiqué de presse au sujet de la première phase du déconfinement.

Un cas positif du variant Delta a été détecté le 7 juin à Timmins. Aucun lien de voyage à l'étranger n'a été identifié pour la personne ou ses contacts. Alors, le BSP s'attend à voir plus de cas positifs liés au variant dans les semaines à venir. « Avec un nombre record de cas et d'éclosions continues dans le BSP, la présence d'un variant supplémentaire qui se propage encore plus facilement que le variant B.1.1.7 est extrêmement inquiétant », commente Dre Catton. « Il est plus important que jamais que tous adhèrent avec vigilance aux mesures de santé publique et de limiter les contacts aux personnes qui vivent dans le même foyer. »

Le Bureau de santé Porcupine signale un total de 337 cas positifs dans la région en date du 9 juin à 13 h 25 : 132 à Timmins, 176 dans la région de la baie James et la baie d'Hudson ainsi qu'un cas dans la région de Hearst, Hornepayne.

En dehors du BSP

À l'échelle provinciale, la première phase sera maintenue pour une période minimum de trois semaines durant laquelle la province évaluera « les indicateurs clés de la santé publique et du système de santé », dont le taux de nouveaux cas quotidien et le nombre de patients aux soins intensifs. Présentement, 72 % des adultes en province ont reçu au moins la première dose du vaccin contre la COVID-19 le 6 juin à 20 h. Afin de procéder à la deuxième phase, 20 % des adultes ontariens devront être immunisés d'ici la fin de la période.

Porcupine Health Unit • Bureau de santé

Dre Lianne Catton

Variant Delta : le joueur qui peut bouleverser les plans

Agence Science-Presse

Alors que la menace recule dans les pays riches, la seule chose qui pourrait retarder la sortie du confinement — ou même provoquer une nouvelle vague — c'est la croissance un peu partout dans le monde du variant observé pour la première fois en Inde. Celui qu'on appelle à présent le variant Delta augmente si vite en Angleterre que des rumeurs d'un report de la fin du confinement ont circulé cette semaine. Mardi, le premier ministre rejetait l'idée : la levée des dernières mesures est toujours prévue pour le 21 juin. Ce variant représente à présent la moitié des nouveaux cas quotidiens dans le pays.

Il est également devenu dominant au Bangladesh et au Japon, entre autres. Ce dernier pays, qui vit une nouvelle vague de la pandémie à cause de ce variant, est sous le coup d'un état d'urgence sanitaire, récemment prolongé jusqu'au 20 juin. En Chine, des quartiers complets de la métropole de Canton sont à nouveau confinés, avec leurs citoyens interdits de sortie sans une preuve d'un test de dépistage.

Delta, ou de son nom complet B.1.617.2, serait plus transmissible que ceux de Grande-Bretagne et d'Afrique du Sud. Et bien que les données tendent à conclure que les vaccins ne sont que légèrement moins efficaces avec lui, même une « légère » baisse d'efficacité peut faire une énorme différence si des dizaines de millions de personnes vaccinées sont exposées au variant dans le futur.

Une transmissibilité plus élevée rend plus difficile de contrôler la dissémination du virus. Et le seuil à partir duquel on peut parler d'immunité de groupe devient plus élevé — c'est la raison pour laquelle on s'est mis à parler ces dernières semaines de 80 %, plutôt que 75 %. Ainsi, même dans un pays avec un haut taux de vaccination comme la Grande-Bretagne, le scénario d'une nouvelle vague n'est pas encore exclu.

Là-bas, selon *Our World in Data*, 58 % de la population (ou les trois quarts de la population adulte) est partiellement ou complètement vaccinée, ce qui place la Grande-Bretagne en deuxième position, derrière Israël (63 % de la population, et presque tous ont reçu les deux doses). Le Canada est à 58 %, mais seulement 6 % ont reçu les deux doses. La France est à 39 %, et 22 % ont reçu les deux doses.

En tout, près de 850 millions de personnes ont reçu au moins une dose du vaccin, mais en date du 31 mai, moins de 7 % étaient dans cette situation en Amérique du Sud et moins de 2 %, en Afrique.

MEUNIER CARRIER LAWYERS
151, AVENUE SECOND
TIMMINS, ON P4N 1E8
TÉL: 705-531-5500
WWW.MCLAWYERS.CA
RETROUVEZ-NOUS SUR FACEBOOK
ACCIDENTS - BLESSURES CORPORELLES
PREMIÈRE CONSULTATION GRATUITE
SERVICES BILINGUES
RENDEZ-VOUS À HEARST DISPONIBLE

Kenneth Ciupka, B.A., J.D. kciupka@mclawyers.ca
Jay Meunier, B.A. (Hons), LL.B. jmeunier@mclawyers.ca
David Carrier, B.A. (Hons), J.D. dcarrier@mclawyers.ca

Célébrations en mémoire des enfants perdus

Par Jean-Philippe Giroux

Tout au long de la semaine dernière, des membres des communautés de Constance Lake et Hearst ont tenu des célébrations à la Place du marché de la scierie patrimoniale en mémoire des enfants morts pendant leur séjour dans les écoles résidentielles canadiennes. Depuis le 31 mai, les gens sont invités à amener des paires de souliers et à les déposer sur les marches de l'escalier devant la scierie patrimoniale. Le 5 juin, il y avait plus de 215 paires de souliers. Une quinzaine de personnes ou d'entreprises locales ont soit fait un don ou assisté les participants lors des célébrations. Les organisateurs des célébrations ont reçu des centaines de buches pour alimenter le feu sacré qui était allumé de manière permanente, avec des personnes sur le terrain en tout temps pour le surveiller.

Durant la célébration du 5 juin, des membres ont entonné des chants traditionnels en s'accompagnant au tambour. D'autres ont pris la parole afin de remercier les personnes qui ont contribué aux célébrations et pour discuter davantage du sort des pensionnats autochtones. Des collations fournies par dons ont été offertes aux participants.

La première « danse avec les enfants » s'est déroulée le 1er juin autour de 18 h. Trois autres danses ont été organisées les soirées suivantes à la même heure. Celle du samedi était prévue pour 14 h.

Les souliers qui n'ont pas été récupérés ont été donnés à l'organisme Ontario Works à la Première Nation de Constance Lake par l'une des organisatrices, Mallory Solomon.

Pensionnat autochtone : un témoignage touchant de Gaëtan Baillargeon

Par Jean-Philippe Giroux

Cent-trente écoles résidentielles, c'est le nombre répertorié de pensionnats qui ont été ouverts au Canada de 1870 à 1996. Mais, le vrai nombre est difficile à déterminer puisque le Canada n'a pas enregistré les écoles des provinces qui ont été incorporées au pays plus tard, notamment la province de Terre-Neuve qui s'est jointe à la Confédération en 1949. Gaëtan Baillargeon, un membre de la Première Nation de Constance Lake, a dit que le nombre de pensionnats pourrait s'élever à environ 150. Il croit que la découverte des dépouilles sur le terrain de l'ancien pensionnat autochtone à Kamloops en Colombie-Britannique ne marque que le début de la recherche. « Malheureusement, c'est juste le premier », déclare-t-il.

La nouvelle fut un choc pour certains allochtones. Les autochtones, de leur côté, savent depuis longtemps que des restes d'enfants se trouvent partout au pays, près des anciennes écoles résidentielles. À l'âge de 13 ans, Gaëtan Baillargeon a eu la chance de visiter l'école résidentielle Shingwauk de Sault-Sainte-Marie avec sa mère. Lors de la visite, elle a fait un commentaire qui l'a marqué. « Elle a pointé vers une région et puis elle a dit : "je sais qu'il y a du monde enterré là" », raconte-t-il. « Mais, elle ne savait pas vraiment où c'était. Elle ne s'en souvenait pas. Je suis sûr que c'est des mémoires qu'elle ne veut pas se rappeler. »

« C'était une prison »

Puisque M. Baillargeon est le fils le plus jeune de sa famille, il n'a pas discuté du sujet avec sa mère autant que ses frères et sœurs. En fait, les détails du temps qu'elle a passé à Shingwauk sont très flous à ce jour. « [Ma mère] se rappelle juste qu'elle parlait à peine en anglais », mentionne-t-il. « Elle s'est fait enlever et elle est partie. »

Malheureusement, les archives des pensionnats autochtones ne sont pas fiables. Le registre de l'école Shingwauk indique que la mère de Gaëtan Baillargeon a fréquenté l'établissement seulement pendant un an, ce qui est faux puisqu'elle est retournée à Constance Lake bien plus tard dans sa vie.

M. Baillargeon rapporte que sa mère se souvient de s'être enfuie du pensionnat par train lorsqu'elle était adolescente et qu'elle a abouti en Saskatchewan, dans une ville dont elle ignore le nom à ce jour. Elle ne sait pas combien de temps elle est partie et quel âge elle avait au moment de la fugue. « Éventuellement, ils l'ont trouvée et ramenée à Constance Lake au lieu de la retourner à Shingwauk, parce qu'elle avait plus l'air d'une jeune femme. »

Dans son récit, M. Baillargeon ajoute que son frère avait décidé d'amener sa mère à la *cookerie* de Lecours Lumber pour travailler dans la cuisine. Malheureusement, l'équipe n'avait pas besoin de son aide, alors elle a trouvé un boulot en tant que bonne d'enfants. « Je ne savais pas ça », déclare-t-il. « Marcel Lecours m'a dit en passant, plus tard dans ma vie, que c'était ma mère qui était leur bonne. »

À quarante ans, Gaëtan Baillargeon apprend de nouvelles histoires à propos du parcours de vie de sa mère et les mauvais traitements qu'elle a subis. « Je me dis tout le temps que s'il y a des choses qu'elle ne veut pas me dire, c'est sûr qu'il y a eu des affaires [sexuelles] aussi », admet-il. « À chaque fois qu'on en parle, tu vois qu'elle est brisée. Elle est brisée, mais elle est forte parce qu'elle est encore ici. »

Témoignage de Constance Lake

Il y a une dizaine d'années, pour sensibiliser les gens à la réalité des écoles résidentielles, M. Baillargeon et des représentants du gouvernement provincial se sont rendus à la Première Nation de Constance Lake afin de documenter les témoignages des survivants de pensionnats de la communauté. Plusieurs personnes se sont présentées afin de raconter leur part de l'histoire. C'est durant ces échanges qu'il a constaté que la situation est bien plus grave qu'il le croyait.

Il se souvient d'un homme qui a confessé avoir été obligé de boire de l'eau de toilette durant la nuit, car les adultes ne laissaient pas les étudiants boire pendant la période de sommeil. La même personne a expliqué que les plus vieux se plantaient devant la porte pour protéger les plus petits de l'abus des prêtres et des sœurs lorsque ces derniers venaient voir les enfants. « Ce qu'il m'a dit m'a vraiment brisé le cœur », avoue-t-il. « Il m'a dit : "à un moment donné, c'est toi qui deviens le vieux". »

Le mémorial 215

C'est devant le mémorial des enfants autochtones qu'un mur s'est effondré : une minute après avoir pris une photo de famille avec ses enfants et petits-enfants à côté des paires de souliers, la mère de M. Baillargeon s'est mise à pleurer. « Elle n'en revenait pas », dit-il. « Elle voyait ma fille, mon neveu et les petits souliers et elle m'a dit : "pourquoi est-ce qu'ils nous ont fait ça ?" C'est là qu'elle a ajouté : "finalement, par exemple, le monde va le savoir, le monde va me croire, le monde sait que c'est ouvert et qu'on ne peut plus le cacher". »

Pour aller de l'avant, M. Baillargeon encourage les gens à commencer par l'éducation, surtout avec les jeunes dans les écoles, dans le but de leur apprendre « la vraie histoire » du Canada. Aussi, il aimerait que les Autochtones soient inclus dans le développement économique et communautaire de la région ainsi que dans les dialogues avec les allochtones.

LETTRE OUVERTE AU PREMIER MINISTRE JUSTIN TRUDEAU

L'inaction du gouvernement met en danger les médias d'information canadiens

Monsieur le Premier Ministre,

Allons droit au but. Nous, les signataires de cette lettre, sommes des concurrents. Nous publions des nouvelles dans toutes les régions du Canada, dans les deux langues. Nous ne voyons pas souvent les choses du même œil.

Cette lettre ouverte qui vous est adressées et la place que nous lui accordons dans nos publications est donc sans précédent, tout comme la menace qui pèse sur les médias d'information au Canada. Et, franchement, l'inaction de votre gouvernement est si choquante qu'elle exige des mesures exceptionnelles.

Pendant des mois, vous et le ministre du Patrimoine canadien, Steven Guilbeault, avez promis d'agir pour mettre un frein aux pratiques monopolistiques et prédatrices de Google et de Facebook qui nuisent aux médias d'information canadiens. Malheureusement, tout ce que nous avons jusqu'à présent, ce sont des paroles. Des paroles qui, chaque semaine, deviennent de plus en plus creuses.

Utiliser sans payer

Google et Facebook utilisent leur contrôle d'Internet et leurs algorithmes très sophistiqués pour détourner 80 % de tous les revenus publicitaires en ligne au Canada. Ils partagent le travail des journalistes professionnels à travers le pays, sans compensation.

Les deux géants du web utilisent leur pouvoir monopolistique de la même façon dans le monde entier, en privant le journalisme des ressources financières dont il a besoin pour survivre. Ce n'est pas seulement un problème canadien. La différence, c'est que d'autres pays s'y opposent.

En Australie, le Parlement, avec le soutien de tous les partis, a adopté une nouvelle législation exigeant que Google et Facebook négocient collectivement avec les médias australiens. Ces nouvelles règles sont également accompagnées d'un dispositif d'application rigoureux.

À maintes reprises, vous, votre ministre du Patrimoine canadien et d'autres représentants élus, vous vous êtes engagés à prendre des mesures similaires. Après des mois de promesses, il n'y a toujours pas de législation.

Diviser pour mieux régner

À l'approche des vacances parlementaires d'été et de la forte possibilité d'une élection générale à l'automne, les mots seuls ne suffiront pas à soutenir les journalistes canadiens pendant les longs mois d'inaction législative et face aux jeux de pouvoir incessants de Google et Facebook.

En effet, Facebook a récemment annoncé des accords commerciaux à court terme avec quelques médias canadiens. Tant que les médias d'information ne pourront pas négocier collectivement avec Google et Facebook, les deux multinationales continueront à diviser pour mieux régner, en utilisant leur position dominante sur le marché pour imposer des conditions qui leur sont favorables. L'inaction du gouvernement a créé un vide et place certains éditeurs dans une position désavantageuse dans les négociations, sans le soutien d'une loi.

Soyons clairs : les médias d'information canadiens ne cherchent pas à obtenir de nouveaux fonds, de nouvelles taxes ou des frais d'utilisation. Nous ne demandons pas et ne voulons certainement pas de restrictions ou de règlements affectant la liberté d'expression.

En fait, la santé de notre démocratie dépend d'un environnement médiatique dynamique et sain. Pour dire les choses crument, cela signifie que vous, Monsieur le Premier Ministre, devez tenir parole en introduisant une législation pour briser la mainmise de Google et Facebook sur les informations avant les vacances parlementaires d'été. C'est une question de volonté politique. C'est une promesse de votre gouvernement.

Le sort des médias d'information au Canada en dépend. Il en va de même pour notre démocratie.

Francis Sonier
président de Réseau.Presse

SOURIRE DE LA SEMAINE

réseau presse
médias professionnels de l'info locale
FIER MEMBRE

LES Médias de l'épinette noire INC.
JOURNAL LE NORD
CINN911.com

Équipe
Steve Mc Innis
Directeur général et éditeur
smcinnis@hearstmedias.ca
Marie-Claude Chabot
Directrice adjointe/comptabilité
mmongrain@hearstmedias.ca
Jean-Philippe Giroux
Charles Ferron
Journalistes
journaliste@hearstmedias.ca
Chloé Villeneuve
Graphiste
cvilleneuve@hearstmedias.ca
Anouck Guay
Distribution
info@hearstmedias.ca

Guy Morin
Collaborateur
Manon Longval
Ventes
vente@hearstmedias.ca
Claire Forcier
Réviseure bénévole
Suzanne Dallaire Côté
Claudine Locqueville
Chroniqueuses

Sites Web
lejournallenord.com
Journal électronique
lejournallenord.com (virtuel)
Facebook
fb.com/lejournallenord

Membres
APF
apf.ca
613 241-1017
Fondation Donatien-Frémont
613 241-1017
Canadian Media Circulation Audit
circulationaudit.ca
416 923-3567
Lignes agates marketing
anne@lignesagates.com
866 411-7487
Journal Le Nord
1004, rue Prince, C.P. 2648
Hearst (ON) P0L 1N0
705 372-1011

nouvelle orthographe

Notre journal rectifiera toute erreur de sa part qui lui est signalée dans les 48 heures suivant la publication. La responsabilité de notre journal se limite, dans tous les cas, à l'espace occupé par l'erreur, pourvu que l'annonce en question nous soit parvenue avant l'heure de tombée. Il est interdit de reproduire le contenu de ce journal sans l'autorisation écrite et expresse de la direction. Nous reconnaissons l'aide financière du Gouvernement du Canada, par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques pour nos activités d'édition.
Prenez note que nous ne sommes pas responsables des fautes dans plusieurs des publicités du journal. Nombreuses sont celles qui nous arrivent déjà toutes prêtes et il nous est donc impossible de changer quoi que ce soit dans ces textes.
ISSN 1199-0805

Canadian Media Circulation Audit
Canada

« C'est un rêve que j'ai depuis que je suis toute petite » - *Marie-Josée Boucher*

Par Jean-Philippe Giroux

Marie-Josée Boucher, la fondatrice de l'organisme de bienfaisance Retrouvaille d'animaux Hearst, vient à la rescousse des animaux égarés depuis près de 30 ans. Maintenant que sa réputation de sauveteur d'animaux est bien établie dans sa communauté, elle entame l'idée de construire un refuge animalier temporaire dans le besoin à Hearst afin de répondre à la demande croissante de Hearst et ses environs. C'est un rêve de longue durée qui se réalise finalement après une dizaine d'années d'efforts.

Le projet n'est pas subventionné par la Ville de Hearst. La Municipalité a approuvé une motion d'une modification de zonage de la propriété sur le coin de la route 11 et du chemin Cloutier Sud puisque la propriété est en région rurale résidentielle, une partie de la ville où ce type de projet n'est pas permis en temps normal. Un don de 750 $ a été fait à l'organisme pour les animaux afin de payer la demande de modification de zonage. Pour aller de l'avant avec le projet, Mme Boucher doit avoir l'approbation des voisins autour de la propriété. Ces derniers ont un temps limite pour accepter ou refuser la demande.

Mme Boucher cherche un lieu de construction depuis plus d'un an. Si elle ne peut pas construire la fourrière animale sur son terrain de choix, elle sera obligée d'en trouver un autre. « Je me garde les doigts croisés et si c'est approuvé, c'est bien », dit-elle. « Si ça ne l'est pas, alors on va continuer à chercher un autre terrain. Je ne laisserai pas ça tomber. »

Une région sans abris

Il y a une pénurie d'abris dans le Nord de l'Ontario pour les animaux abandonnés, la plus proche étant à Timmins. Bien souvent, puisqu'il n'y a pas de lieu pour entreposer et soigner les animaux temporairement, les bêtes domestiques sont rejetées ou hébergées par d'autres personnes en ville. « Ça fait des années que je marche avec des "foyers nourriciers" », raconte la fondatrice. « Mais, bien des fois, l'hiver surtout, quand il fait -30 et que les policiers m'apportent un chien ou un chat qu'ils ont trouvé dehors, ce n'est pas évident de les appeler à 10 h 30 pour leur demander [s'ils veulent] le prendre. »

Lorsque quelqu'un accueille un animal égaré à domicile, il y a des étapes à suivre afin de s'assurer qu'il est en bon état. Par exemple, si d'autres bêtes habitent sous le même toit, l'animal sauvé doit être mis en quarantaine jusqu'à ce qu'il soit vermifugé et examiné pour d'autres conditions médicales.

En construisant un refuge animalier temporaire, les animaux pourront être abrités et recevoir les traitements nécessaires avant de se rendre à leur foyer permanent. « Je ne m'attends pas à faire un gros abri », clarifie-t-elle, mentionnant que le projet pourra héberger jusqu'à 10 chiens et environ 15 chats à la fois. « Tout ce que je veux, c'est quelque chose pour nous autres, pour notre communauté et les communautés environnantes. Je trouve que c'est un besoin dans la communauté. »

Du chemin à faire

Marie-Josée Boucher a conçu un croquis en trois dimensions de l'abri pour animaux. Elle a contacté Timmins and District Humane Society lorsqu'elle développait le plan de son projet afin de s'assurer de respecter les règles du gouvernement provincial qui régissent la construction.

Le projet sera financé par l'entremise de dons, de levées de fonds et de subventions provinciales. L'organisme acceptera les animaux à des frais de base qui couvriront les couts pour la nourriture, la litière, etc. Il y aura une section pour les chats et une autre pour les chiens. De plus, une cour intérieure sera ajoutée à l'établissement afin d'entrainer les chiens dehors.

À cause du prix actuel du bois d'œuvre, l'organisme utilisera du métal et du béton pour minimiser les couts. Mme Boucher espère que les travaux de construction seront exécutés à la fin de l'été, mais elle croit que ce sera repoussé à l'été prochain.

PPO : trois arrestations de suite

Par Jean-Philippe Giroux

Le 2 juin, vers 12 h 30, la perquisition d'une résidence sur la rue Front dans la ville de Hearst a mené à trois arrestations et trois accusations à la suite de la saisie de méthamphétamine présumée, d'hydromorphone présumé en comprimés et d'argent liquide.

Des membres de l'Unité communautaire des crimes de rue de la Police provinciale de l'Ontario (PPO) ainsi que des membres du détachement de la Baie James de la PPO ont exécuté un mandat de perquisition en vertu de la loi règlementant certaines drogues et autres substances.

À la suite de l'enquête, une personne de 51 ans de Hearst a été arrêtée et accusée de possession de substances illicites à des fins de trafic, de biens de moins de 5 000 $ obtenus par acte criminel et de produits de tabac non marqués.

Une deuxième personne de 43 ans de Hearst a été arrêtée et accusée de possession de substances illicites à des fins de trafic et de recettes de biens d'une valeur de moins de 5 000 $ obtenus par acte criminel.

Une troisième personne de 63 ans de Hearst a été arrêtée et accusée de possession d'une substance soupçonnée d'être de la méthamphétamine.

Les trois accusés doivent comparaitre devant la Cour de justice de l'Ontario le 28 juillet 2021 à Hearst.

DEVENIR
INDISPENSABLE

ÇA COMMENCE MAINTENANT

SOINS INFIRMIERS AUXILIAIRES

Les travailleurs de première ligne continuent de jouer un rôle indispensable jour après jour.

Joins-toi à ces travailleurs essentiels grâce au programme de Soins infirmiers auxiliaires du Collège La Cité, offert dans le Nord en partenariat avec l'Université de Hearst et les hôpitaux de Hearst, Kapuskasing et Smooth Rock Falls.

- Mode de livraison flexible
- Stage en milieu hospitalier
- Formation rapide et pratique
- Formation avec des pros du domaine

info@collegelacite.ca
1 800 267-2483, poste 2420
collegelacite.ca/programmes/51776.htm

HSRFH HÔPITAL DE SMOOTH ROCK FALLS HOSPITAL
HÔPITAL SENSENBRENNER HOSPITAL
HÔPITAL NOTRE-DAME HOSPITAL (HEARST)
UNIVERSITÉ DE HEARST
LA CITÉ

Réforme du programme de recyclage

Par Jean-Philippe Giroux

Le gouvernement de l'Ontario a déclaré dans un communiqué du 3 juin que la province veut réformer son programme de boites bleues partout en province et que les couts du service seront transférés des contribuables municipaux aux fabricants des produits recyclables. Ces derniers devront gérer « le cycle de vie de leurs produits ». Le gouvernement de l'Ontario mentionne que les changements seront mis en œuvre graduellement de 2023 à 2025 et qu'il n'y aura aucune interruption lors de la transition au nouveau modèle.

Le communiqué indique qu'un plus grand montant d'articles à usage unique sera accepté dans les boites de recyclage tels les gobelets en plastique, les bâtonnets, les pailles, les couverts de contenants et les assiettes. La province mentionne également un élargissement de la collecte à plus de lieux publics, dont les parcs et les terrains de jeu.

Programme municipal

Le programme de recyclage de la Ville de Hearst accepte les matériaux bien nettoyés avec l'affichage d'un symbole de recyclage ainsi que d'un chiffre d'un à sept, à l'exception de six. Les résidents qui ont recours au service de recyclage municipal doivent faire attention aux matériaux qu'ils déposent dans leur boite bleue afin d'éviter la contamination de leur bac : pas de sacs de plastique souples, pas d'assiettes souillées et pas de contenants sales.

Les matériaux recyclables doivent être propres avant d'être déposés dans les bacs. À titre d'exemple, une boite de pizza peut être recyclée si elle n'est pas tachée de graisse ou de nourriture. Sinon, elle doit être mise à la poubelle.

Le gouvernement inclut les pailles comme nouveau matériel à mettre dans les bacs bleus. Pourtant, il est rare qu'une paille soit recyclable, surtout si elle est faite en papier et imbibée d'une substance visqueuse. « Je pense que c'est une belle initiative de vouloir penser à recycler ça », explique l'officier supérieur aux arrêtés municipaux de la Ville de Hearst, Daniela Gagnon. « Par contre, réalistiquement, ce n'est pas quelque chose que je crois qu'on va être capable de faire. »

Ministre de l'Environnement, de la Conservation et des Parcs, Jeff Yurek. Photo recyclecartons.ca

La 11 en bref : démission d'un élu à Moonbeam, déménagement de MoCreebec et investissement dans le Nord

Par Steve Mc Innis

Les deux paliers de gouvernement ont annoncé un investissement de 15 millions de dollars pour l'infrastructure de 99 communautés du Nord de l'Ontario, incluant les villes le long de la route 11.

L'argent remis permettra aux infrastructures municipales de la région d'être mieux adaptées aux effets potentiels de la pandémie. Le fédéral contribuera à la hauteur de 12 millions de cet investissement alors que la province paiera les trois autres millions. Les villes de Hearst, Matticeval Côté, Opasatika, Val Rita-Harty, Moonbeam, Fauquier-Strickland, Smooth Rock Falls et Matheson obtiendront toutes un montant de 80 000 $ du fédéral et de 20 000 $ du provincial. Cependant, seulement les villes de Kapuskasing et de Cochrane pourront bénéficier d'un financement plus élevé avec des montants totaux de 173 340 $ et 132 997 $ respectivement.

Départ à Moonbeam

Le conseiller municipal de Moonbeam, Ghislain Hachez, a remis sa démission le 7 mai dernier pour des raisons personnelles. Lors de la rencontre du 2 juin, les

Photo : Wikipédia

membres du conseil ont souligné le travail de M. Hachez durant ces nombreuses années.

La Ville de Moonbeam fera une annonce prochainement pour accepter les candidatures afin de le remplacer. Entretemps, les autres élus de la Municipalité ont déterminé qu'une réunion spéciale devra être ajoutée à l'agenda le plus rapidement possible pour déterminer la pertinence de déclencher une élection publique dans le but de pourvoir le poste vacant ou déterminer si la décision sera prise par le conseil.

Smooth Rock Falls veut plus de détails

Les élus de Smooth Rock Falls ont reçu, lors de la dernière rencontre municipale tenue lundi, les réponses de la part de la communauté autochtone de MoCreebec. Le conseil municipal avait au préalable posé des questions à propos d'un potentiel déménagement.

À la suite de la lecture des réponses, les conseillers ont

Photo : Wikipédia

débattu pendant plus d'une heure pour finalement conclure qu'il manquait encore une fois des informations. Après un vote qui a fini trois contre deux, l'administration de Smooth Rock Falls a décidé d'envoyer une autre lettre à la communauté de MoCreebec demandant de spécifier certains éléments. Parmi les points mentionnés, la collecte de taxes advenant un déménagement suscite des interrogations, et aussi les conseillers veulent savoir qui entre la communauté et la municipalité assumerait les frais d'installation des services essentiels.

Travaux à prévoir sur la route 581

La mairesse de Moonbeam, Nicole Lévesque, confirme avoir reçu une lettre de la part du ministère des Transports de l'Ontario en lien avec le projet d'amélioration de la route 581. D'après elle, plusieurs citoyens qui habitent dans le secteur se disent préoccupés par la condition actuelle de la route.

Une pétition a été envoyée à la Municipalité pour faire bouger les choses plus rapidement et la mairesse a par la suite rencontré la ministre des Transports, Caroline Mulroney, pour lui expliquer les inquiétudes de ces résidents. Même si la lettre reçue par la Ville au sujet du projet est une bonne avancée, il reste encore beaucoup à faire selon la mairesse. Lorsque les travaux seront officiellement confirmés, la Ville prévoit nettoyer les fossés et traiter les surfaces cette année et, d'ici 2023, améliorer la section qui part de la route 11 pour se rendre jusqu'à l'intersection du chemin qui se dirige vers le parc provincial.

Transfert de patients de l'Hôpital Notre-Dame

Par Jean-Philippe Giroux

Vers la fin du mois d'avril, au cœur de la troisième vague de la pandémie, le gouvernement Ford avait annoncé le lancement d'un programme de relocalisation de patients afin de laisser des lits vacants dans les hôpitaux pour les personnes atteintes par la COVID-19, surtout celles venant des régions chaudes du sud de l'Ontario. C'est durant les transferts que la province a fait face à un nouveau problème : les patients dans les hôpitaux en attente de placement dans les foyers de soins de longue durée.

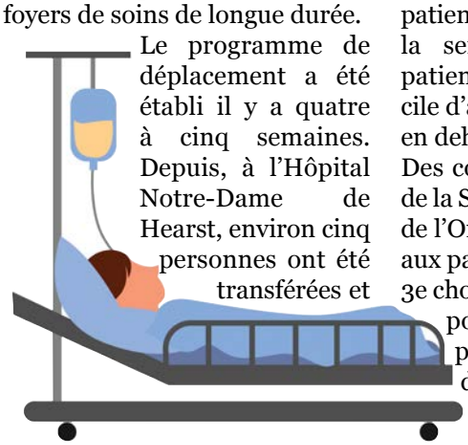

Le programme de déplacement a été établi il y a quatre à cinq semaines. Depuis, à l'Hôpital Notre-Dame de Hearst, environ cinq personnes ont été transférées et une ou deux d'entre elles sont désormais à leur premier lieu de choix, selon la directrice générale de l'Hôpital de Hearst, Liza Fortier.

Les lits des 2e et 3e planchers de l'hôpital sont occupés par des patients qui ne peuvent pas retourner à la maison. Puisqu'il n'y a qu'un seul foyer en ville, la situation oblige des déplacements à l'extérieur de Hearst. « Ç'a été difficile, je ne mentirai pas », avoue la directrice générale, rapportant que quelques patients ont été relocalisés même la semaine dernière. « Nos patients ont trouvé ça très difficile d'avoir à faire le choix d'aller en dehors. »

Des coordinateurs du ministère de la Santé ont visité les hôpitaux de l'Ontario en vue de demander aux patients quel était leurs 2e et 3e choix de foyer, en préparation pour des transferts. « Les patients ont donné leurs deuxième et troisième choix, sachant qu'il n'y en a pas de deuxième et troisième choix à Hearst », dit-elle. « Alors, ils savaient que c'était pour aller dans des villes autres que la nôtre. »

Les patients ciblés avaient toujours le choix de refuser d'y aller. Mais, au cas où la situation se serait aggravée, le ministère était prêt à invoquer une règle de transfert sans consentement. « Nos pauvres patients auraient pu se retrouver à Windsor ou à Toronto, comme n'importe où ailleurs », explique-t-elle.

Dans les dernières semaines, vu que les cas positifs sont en baisse à l'échelle de la province, le programme a pris du recul. « On espère que tout va bien, que le monde se vaccine et qu'on reprend le contrôle de la situation de la covid », commente Mme Fortier.

Ontario veut l'avis des francophones

Par Jean-Philippe Giroux

Les Franco-Ontariens sont invités à faire partie d'une consultation en ligne avec le gouvernement provincial afin d'améliorer l'accès aux services en français en Ontario.

Cette initiative permettra de définir les obstacles à franchir pour améliorer les services, mais également de recueillir des commentaires au sujet du processus de recrutement et de rétention de la main-d'œuvre francophone ou bilingue.

Le ministère des Affaires francophones consultera aussi des membres clés de la francophonie ontarienne lors de ses consultations régionales et rendra compte des résultats au plus tard à l'automne 2021.

Les personnes intéressées peuvent remplir le questionnaire en ligne en accédant au Répertoire des consultations du gouvernement de l'Ontario. La consultation publique est déjà en cours et se poursuivra jusqu'au 5 juillet 2021.

Programme de protection Chevrolet, Buick, GMC comprend deux changements d'huile sans frais pour 2 ans/24 000 km

GAGNEZ-MOI! WIN ME!

LES GRANDS GAGNANTS
de l'évènement Étincelle du printemps
Sylvie Hachez-Bruno Chabot

PRIX employé continue sur presque tous les VUS

ENCLAVE 0 % sur 60 mois

Toit ouvrant (moonroof)
Sièges chauffants et ventilés (avant)
Volant chauffant
Hayon mains libres

L'ENCLAVE A TOUT POUR VOUS PLAIRE !

EQUINOX LT (édition sport) 0,99 % sur 84 mois

Sièges chauffants (avant)
Siège du conducteur à réglage électrique
Roues 19" en aluminium noir
Accent noir « emblème, grille »
Système Aide à la sécurité
Écran tactile HD de 8"
Caméra de recul

TRAVERSE 2,99 % sur 84 mois

Huit passagers
Roues de 20" noires
Caméra de recul HD

POUR UNE ESCAPADE DE FIN DE SEMAINE AVEC VOTRE FAMILLE... LE TRAVERSE EST LÀ !

Expert GMC
705 362-8001
expertchev.ca

Pharmacie Novena ne se ressemble plus !

Par Jean-Philippe Giroux

La construction du nouvel emplacement de la pharmacie Novena est complétée, après quatre ans de travaux. Depuis le 8 juin, les clients peuvent y aller pour magasiner. Des membres du personnel de l'établissement ont dit que plusieurs personnes étaient impressionnées par la nouvelle esthétique du magasin.

« On voulait donner aux gens de Hearst un magasin à la hauteur de nos clients », explique l'un des propriétaires-pharmaciens de la pharmacie Novena, Luc Vachon.

Le nouveau magasin possède des allées plus larges et une nouvelle présentation de ses produits. « L'expérience de magasinage devrait être meilleure pour les clients et pour nos employés aussi parce qu'on ajoute plus d'espace pour exposer la marchandise », commente-t-il.

Il y a eu plusieurs changements à la structure du magasin au cours de la construction. M. Vachon a expliqué qu'avec les coupes budgétaires gouvernementales au niveau des pharmacies, l'équipe a été obligée de faire des modifications pour terminer le projet. « Deux ans passés, on a décidé qu'on ne pouvait pas aller avec le projet qu'on avait auparavant », mentionne-t-il. « On a décidé de travailler avec … la coquille d'œuf qu'on a présentement. »

L'ancienne location a été vidée le 5 juin. Environ 75 personnes ont offert leur temps pour déplacer les produits. Vers 14 h 30, toute la marchandise était déménagée. Le reste de la fin de semaine a été consacré à l'étalage avant la grande ouverture. « On a eu beaucoup de gens qui sont venus nous aider », dit-il. « Sans eux, on n'aurait pas pu accomplir ça. »

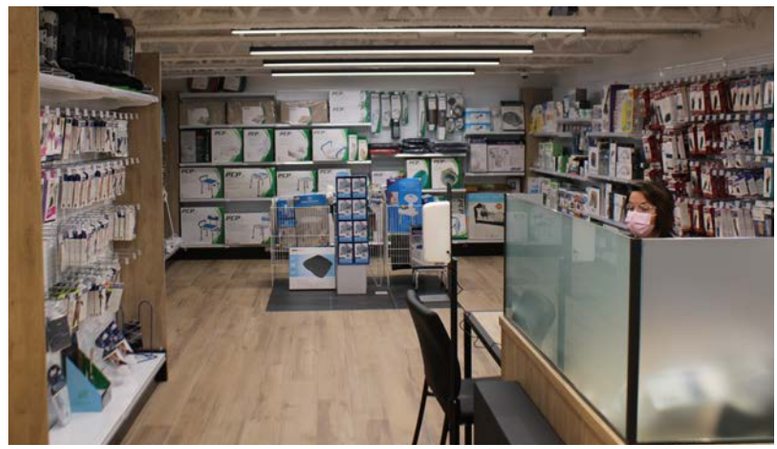

Au fond du magasin se trouve une section pour les clients à la recherche de marchettes, d'appareils orthopédiques ou d'autres produits pour les personnes à mobilité réduite. Un service à la clientèle est disponible au comptoir de consultation.

Les clients ont accès à quatre stations de contact avec un pharmacien : une pour les dépôts, une pour le ramassage de médicaments, une à la droite pour les clients à mobilité réduite et une section intérieure pour les consultations privées.

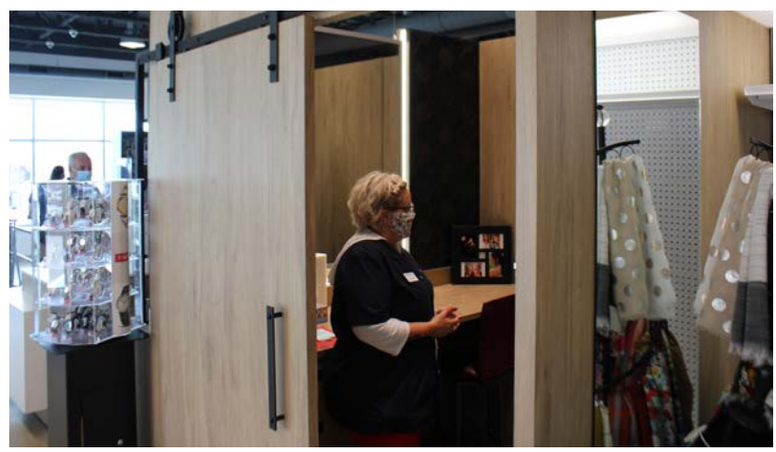

La cabine de beauté située à l'entrée du magasin est l'endroit désigné pour le maquillage ainsi que l'essayage de vêtements en magasin. À l'intérieur, un service de maquillage professionnel est offert à la clientèle, et ce, en toute intimité.

Gestion de matières organiques pour réduire l'empreinte carbone

Par Jean-Philippe Giroux

La Ville de Timmins travaille sur un projet de codigestion de matières compostables pour réduire la quantité de déchets envoyés aux sites d'enfouissement, une solution durable pour réduire l'empreinte carbone des résidents de Timmins. Bonne nouvelle pour la Ville de Hearst : le projet de compostage a le potentiel de s'étendre aux municipalités dans les environs de Timmins qui veulent s'impliquer dans l'étude. Néanmoins, pour le moment, le projet demeurera dans les limites de la Ville de Timmins, mais l'équipe de l'étude a l'intention d'impliquer d'autres municipalités dans le projet plus tard.

La Municipalité effectue une étude de faisabilité pour voir quel est le volume de matières organiques importées avec lequel la Ville pourrait opérer. Elle doit aussi évaluer la capacité de production du digesteur. « En ce moment, nous sommes encore dans la phase de révision de nos installations pour voir à quoi ça ressemblerait du point de vue de la Ville de Timmins », explique la coordinatrice des affaires environnementales de la Ville de Timmins, Christina Beaton. « Notre idée, c'est de voir quelles sont les matières organiques des environs. Ensuite, nous bâtirons nos installations d'eaux usées pour accommoder [la demande]. »

Le projet est une porte qui s'ouvre aux communautés du Nord de l'Ontario qui cherchent à développer un programme de compostage, mais qui ne veulent pas ou ne peuvent pas couvrir les dépenses des installations. L'étude de fiabilité sera terminée vers la fin de l'été 2021 et la mise sur pied du projet s'achèvera dans deux à trois ans.

Point de vue municipal

Yves Morrissette, le directeur général de la Ville de Hearst, a discuté avec des représentants de la Ville de Timmins au sujet de l'étude de codigestion de matières compostables pour voir si la Municipalité de Hearst souhaitait contribuer au projet. « C'est clair que ça demeure une option pour nous autres et on souhaite entendre parler davantage de ce projet », commente-t-il.

M. Morrissette a ajouté qu'il y a un intérêt de s'impliquer dans le projet. « On écoute parce que c'est une des aspirations pour moi que la Ville de Hearst poursuive dans une nouvelle gestion des déchets », explique-t-il. « Ce serait bien si on pouvait offrir un service de collecte des matières organiques afin de réduire davantage les déchets qui s'en vont vers le dépotoir. »

PRODUITS DE SANTÉ NATURELS : L'HOMOLOGATION, PREUVE D'EFFICACITÉ ?

Le Détecteur de rumeurs

FAUX

Par Catherine Crépeau
Agence Science-Presse

Un rapport du Vérificateur général du Canada concluait en avril que Santé Canada n'avait « pas permis de garantir l'innocuité et l'efficacité » des produits de santé naturels. Un résultat qui n'étonne pas quand on connait le processus et les critères d'approbation. Le Détecteur de rumeurs explique avec le premier d'une série de trois articles.

Au Canada, les produits de santé naturels (PSN) sont définis comme des « substances naturelles utilisées pour rétablir ou maintenir une bonne santé ». Ils peuvent être fabriqués à partir de plantes, d'animaux et de microorganismes provenant de milieux marins ou terrestres. Ils comprennent notamment les vitamines et minéraux, les plantes médicinales, les remèdes « traditionnels » et homéopathiques, ainsi que les probiotiques, les acides aminés et les acides gras essentiels.

Pour être vendus au pays, ils doivent, depuis 2004, obtenir un numéro de produit naturel (NPN) ou de remède homéopathique (DIN-HM) de huit chiffres en vertu du Règlement sur les produits de santé naturels. Ce numéro, qui figure sur l'étiquette du produit, confirme qu'il a été examiné et que la vente a été approuvée par Santé Canada.

PSN versus médicaments

Pour obtenir ce numéro, les fabricants ou importateurs de PSN doivent fournir à Santé Canada des renseignements détaillés sur la composition, la dose recommandée, les ingrédients médicinaux et non médicinaux, l'usage suggéré et les contre-indications de leurs produits, ainsi que des preuves de leur innocuité (sécurité), efficacité et qualité.

Ces preuves peuvent inclure des résultats d'essais cliniques ou des renvois à des études publiées, mais il peut aussi s'agir simplement d'articles sur des pharmacopées ancestrales (de médecine ayurvédique, par exemple). En comparaison, les compagnies pharmaceutiques qui veulent mettre en marché un médicament doivent obligatoirement soumettre à Santé Canada leurs études précliniques, demander une autorisation d'essais cliniques, en présenter les résultats et se soumettre à des inspections.

Un numéro, gage d'efficacité ?

Santé Canada considère qu'un PSN est sécuritaire si ses bienfaits l'emportent sur les risques qu'il pose lorsqu'il est utilisé comme prévu et selon les indications du fabricant. Il est jugé efficace lorsque des preuves attestent que le produit peut faire ce que décrivent les allégations thérapeutiques du fabricant. Par exemple, l'indication « Soulage les symptômes du rhume » sera refusée si Santé Canada sait que ce n'est pas prouvé scientifiquement, mais la mention « Aide à soulager les symptômes du rhume » pourrait être autorisée.

Santé Canada met en ligne les monographies de plus de 200 produits de santé naturels à ingrédient unique (ginkgo biloba, psyllium, valériane, etc.) et d'une quarantaine de produits naturels dont la formulation compte plus d'un ingrédient. Ces fiches techniques doivent aider les fabricants à préparer leur demande de licence de mise en marché sans avoir à fournir de preuves quant à l'innocuité, à l'efficacité et à la qualité de leur produit. On y trouve les caractéristiques des ingrédients et produits, incluant leurs propriétés, conditions d'utilisation et d'entreposage, doses, risques, etc.

Ce processus a soulevé son lot de critiques parce qu'il est beaucoup moins exigeant que celui imposé lorsqu'il s'agit de médicaments. Des journalistes de l'émission Marketplace, diffusée à la télé anglaise de Radio-Canada, en ont montré les failles en 2015. En suivant la procédure de Santé Canada, ils ont fait approuver un produit bidon en s'appuyant sur des pages photocopiées d'une encyclopédie homéopathique de 1902. Santé Canada s'était alors défendu en disant que le produit répondait aux standards de qualité exigés.

Autre lacune dans le processus d'homologation des PSN : Santé Canada peut ordonner de cesser de vendre les produits, les saisir, mettre la population en garde ou demander un rappel volontaire, mais il ne peut exiger le changement d'une étiquette ni le rappel obligatoire d'un PSN, même si le produit présente un risque grave à la santé, comme cela se fait avec les médicaments.

Santé Canada semble conscient des lacunes de son processus puisqu'il a accepté toutes les recommandations liées à la sécurité des PSN contenues dans le rapport du Bureau du vérificateur général d'avril 2021. Ce rapport fait notamment état de produits élaborés avec des matières premières périmées, de mauvais dosages d'ingrédients actifs et d'effets secondaires graves pouvant même conduire à l'hospitalisation. Cela s'ajoute à la réforme de l'encadrement des PSN entreprise par le ministère en 2016.

VERDICT

L'homologation de Santé Canada donne l'impression que les PSN peuvent soigner. Mais leur efficacité n'a pas été démontrée. Le consommateur court ainsi le risque de suivre un traitement inutile, au détriment d'un traitement qui serait véritablement efficace.

C'est l'heure de la PAUSE!

T	E	I	N	A	Z	N	A	T	S	N	A	V	E	N	T	U	R	E	N
N	S	E	T	O	S	H	A	O	O	R	U	O	J	E	S	N	P	O	P
E	A	E	P	C	D	E	R	I	G	N	A	R	A	T	O	A	I	R	T
M	U	R	L	E	H	E	T	S	U	R	V	I	E	S	Y	T	E	N	A
E	V	B	A	E	C	A	S	A	Y	N	E	K	I	S	A	D	A	N	H
P	A	E	I	O	V	A	L	E	L	G	I	A	A	R	A	H	I	O	E
M	G	Z	N	R	L	R	P	E	R	S	S	G	G	T	P	M	E	I	B
A	E	I	E	S	U	E	E	S	U	T	E	I	E	E	A	F	I	T	E
C	H	S	I	R	M	E	O	S	E	R	M	U	L	U	U	A	B	I	R
R	B	N	U	D	P	A	L	P	E	P	R	E	X	A	O	U	I	D	G
O	G	K	V	U	E	B	N	L	A	R	H	E	G	E	N	N	M	E	E
E	A	N	E	N	E	R	E	Y	E	R	E	A	P	U	G	E	A	P	M
N	B	O	T	E	J	O	L	Z	A	Z	D	M	C	O	E	A	N	X	E
E	U	I	N	S	H	U	B	E	A	R	A	N	S	O	L	P	Y	E	N
R	F	L	E	O	Y	S	A	B	G	L	A	G	A	I	C	I	A	O	T
E	F	O	T	T	E	S	S	U	A	O	R	Y	X	T	R	H	T	R	V
I	L	A	P	O	N	E	I	P	E	F	A	R	I	G	U	U	E	N	D
V	E	S	A	H	E	D	M	A	F	R	I	Q	U	E	N	R	O	R	A
I	E	I	R	P	E	I	N	G	O	R	O	N	G	O	R	O	E	T	E
R	E	S	C	A	P	A	D	E	E	M	A	T	O	P	O	P	P	I	H

Thème : La jungle / 6 lettres

A
Afrique
Aigle
Animaux
Antilope
Aventure
B
Brousse
Buffle
C
Campement
Chaleur
D
Désert
Dune
E
Éléphant
Escapade
Espace
Etosha
Expédition
F
Faune
G
Gazelle
Girafe
Gnou
Guépard
Guide
H
Héberge-
ment
Hip-
popotame
Hyène
I
Impala
J
Jeep
K
Kenya
L
Léopard
Lion
M
Manyara
Migration
N
Nakuru
Namibie
Nature
Ngoron-
goro
O
Oasis
Observation
Oryx
P
Parc
Paysage
Phacochère
Photos
Plaine
Prédateur
R
Réserve
Rhinocéros
Rivière
S
Sable
Saison
Sauvage
Séjour
Singe
Survie
T
Tanzanie
Tarangire
Tente
Tourisme
V
Voyage
Z
Zèbre
Zébu

Réponse du mot caché : SAVANE

Un été chaud sans COVID-19,
la balle est dans notre camp!

Crème brulée à la vanille et au Grand Marnier

PRÉPARATION

1. Préchauffer le four à 325 °F. Dans un grand bol, fouetter les jaunes d'œuf et une demi-tasse de sucre. Réserver.
2. Dans une casserole, faire chauffer doucement la crème, les grains de vanille et le Grand Marnier, sans porter à ébullition.
3. Verser délicatement la crème chaude sur le mélange d'œufs et de sucre, en fouettant continuellement afin d'éviter de cuire les œufs.
4. Verser la préparation dans 6 petits ramequins, et déposer ceux-ci dans un grand plat à cuisson profond. Verser de l'eau chaude dans le plat jusqu'à la moitié de la hauteur des ramequins. Enfourner environ 40 minutes, ou jusqu'à ce que les crèmes brulées soient fermes, mais encore « tremblantes » au centre.
5. Laisser refroidir à température pièce environ 1 heure, puis au réfrigérateur au moins 2 heures. Séparer le 1/4 de tasse de sucre restant sur le dessus des crèmes brulées, puis caramériser à l'aide d'une torche ou sous le gril.

INGRÉDIENTS

- 5 jaunes d'œuf
- 3/4 tasse de sucre blanc, divisé
- 3 tasses de crème 35 %
- Les grains d'une gousse de vanille
- 3 c. à soupe de Grand Marnier (optionnel)

OWNED & OPERATED BY BRIAN'S YOUR NEIGHBOURS

Retour du SUDOKU!

JEU N° 721

NIVEAU : DIFFICILE

						6	5	
	2			6			8	7
			4		5			1
4		7			2			
5	6				7	9		
9		2	8				6	4
				1			2	
			7		6	1	4	5
8			9					

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boite de 9 cases.

Chaque boite de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boite pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boite de 9 cases.

RÉPONSE DU JEU N° 721

1	4	9	2	7	8	6	5	3
3	2	5	1	6	9	4	8	7
7	8	6	4	3	5	2	9	1
4	1	7	6	9	2	5	3	8
5	6	8	3	4	7	9	1	2
9	3	2	8	5	1	7	6	4
6	7	4	5	1	3	8	2	9
2	9	3	7	8	6	1	4	5
8	5	1	9	2	4	3	7	6

Un gala pour honorer la relève artistique franco-ontarienne

Par Jean-Philippe Giroux

Le 3 juin à 19 h, le Centre d'excellence artistique de l'Ontario (CEAO) a lancé une diffusion virtuelle du Gala du CEAO 2021 sur le réseau social YouTube pour féliciter et célébrer la relève artistique de l'Ontario français dans le domaine des arts. Le gala marque la 38e édition du prix d'excellence artistique, avec 10 finalistes qui se lancent dans une discipline ou une profession liée aux arts, et la 18e édition du prix de la relève artistique du CEAO de l'École secondaire publique De la Salle à Ottawa. Au nombre des 78 finissants, 10 finalistes ont eu la chance de présenter un numéro préenregistré pour mettre en valeur les compétences artistiques qu'ils ont acquises au cours de leurs études. Les internautes ont pu voir des performances de musique classique, un numéro de danse, des monologues théâtraux et un court métrage cinématographique.

La première place de la catégorie du prix d'excellence artistique a été remise à l'illustratrice Tess Trop qui a gagné 1500 $. Le musicien Éric Bouchard a terminé en deuxième place et a remporté 1000 $ grâce à son solo de cor d'harmonie. Le troisième prix de 600 $ est allé à la comédienne Mélodie Lorquet. Enfin, le prix du public a été décerné à Dharma Lanari, une violoniste qui a reçu une somme de 300 $ de la part du CEAO.

(Suite à la page 13)

Hearst Central Garage Company Limited

923, rue Front – Hearst
Tél. : 705 362-4224 • Téléc. : 705 362-5124
admhc@ntl.sympatico.ca

OFFRE D'EMPLOI

NOUS RECHERCHONS IMMÉDIATEMENT UN
GÉRANT DE SERVICE /SERVICE WRITER

Compétences
- Bonne communication orale et écrite
- Avoir un bon sens de l'observation pour analyser
- Posséder le sens des responsabilités
- Être attentif à son travail
- Expérience en mécanique est un atout
- Avoir une belle personnalité, de l'entregent et avoir le désir d'offrir un travail de qualité à notre clientèle et notre personnel.

Salaire plus que compétitif avec avantages sociaux

Les intéressés doivent faire parvenir leur C.V.
à l'attention d'Éric Plourde, à l'adresse ci-dessus.

OFFRE D'EMPLOI

NOUS RECHERCHONS IMMÉDIATEMENT UN

MÉCANICIEN CLASSE A OU APPRENTI MÉCANIQUE POUR CAMIONS LOURDS ET AUTOCARS

Qualifications :
- Avoir le sens des responsabilités
- Avoir un bon sens d'observation pour analyser, être minutieux et fier de son travail, faire preuve de débrouillardise
- Avoir le désir d'offrir un travail de qualité supérieure à notre clientèle et bien travailler en équipe

Salaire : plus que compétitif avec avantages sociaux

Les intéressés doivent faire parvenir leur C.V.
à l'attention d'Éric Plourde à l'adresse ci-dessous :

Hearst Central Garage Company Limited

923, rue Front – Hearst
705 362-4224
Téléc. : 705 362-5124
admhc@ntl.sympatico.ca

SERVICES DE COUNSELLING
HEARST - KAPUSKASING - SMOOTH ROCK FALLS
COUNSELLING SERVICES

POSTE À POURVOIR

Conseillère AIVO et responsable du développement communautaire

Les Services de Counselling de Hearst, Kapuskasing et Smooth Rock Falls est un organisme communautaire francophone qui contribue à méliorer la santé mentale, le bien-être et la sécurité de sa clientèle par des soins et services de qualité dans les deux langues officielles. Nous sommes présentement à la recherche d'un(e) professionnel(le) pour joindre notre équipe multidisciplinaire dynamique et centrée sur les besoins de la clientèle.

Type d'emploi : Permanent, temps plein (35 heures par semaine)

Lieu de travail : Bureau de Hearst

DESCRIPTION
- Offrir des services d'intervention et de soutien auprès des victimes lors références de la police et autres services d'urgence
- Assister la superviseure AIVO avec les priorités/dossiers de travail de ce programme (ex. encadrement des bénévoles, promotion du programme, planifier conférence annuelle, etc.)
- Responsable de développer des outils de promotion, et d'organiser des activités et des évènements communautaires afin de promouvoir une société exempte de violence

COMPÉTENCES REQUISES
- Détenir un diplôme d'étude en travail social, psychologie ou dans un autre domaine connexe des sciences humaines
- Minimum de trois (3) ans d'expérience dans le domaine de la relation d'aide
- Compétence démontrée en coordination de projets liés aux communications ou à la promotion
- Compétence démontrée au niveau de l'intervention de crise et le soutien auprès des victimes de violence
- Capacité démontrée de gérer son stress et à s'adapter à des changements continus
- Capacité d'effectuer des présentations publiques
- Facilité à maintenir et tisser des liens avec les partenaires communautaires
- Capacité à être disponible sur appel et de travailler selon un horaire variable pouvant inclure les soirées et les fins de semaine
- Le bilinguisme (français/anglais), oral et écrit est essentiel
- Un permis de conduire valide ainsi qu'un moyen de transport, requis
- Capacité d'utiliser un ordinateur et connaissance des programmes Windows et Microsoft, un atout

Ce poste offre un salaire compétitif, des avantages sociaux et un plan de pension selon la convention collective en vigueur.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande d'emploi au plus tard **le vendredi 18 juin 2021** à l'attention de :

M. Steve Fillion, M.S.S.
Directeur général
29, av. Byng, Bureau 1
Kapuskasing (Ontario) P5N 1W6
Téléphone : 705 335-8468 Télécopieur : 705 337-6008

... suite de la page 12

En outre, huit finissants de l'école ont été récipiendaires d'une bourse persévérance d'une valeur de 250 $ pour honorer la résilience dont ils ont fait preuve durant les études en période de pandémie.

La directrice de l'école Passeport Jeunesse, Isabelle Boucher, a donné un discours dans le but de remercier le CEAO pour leur soutien au cours de l'année 2020-2021. Pendant l'année scolaire, des spécialistes du CEAO ont offert des sessions de formation au personnel enseignant de la 1re année jusqu'au secondaire par rapport aux divers domaines des arts.

L'école a reçu un financement pour que les jeunes de la 7e et 8e puissent participer à une dizaine d'ateliers en leadeurship avec le professeur, poète et auteur Éric Charlebois.

À l'issue de la soirée, un chœur d'écoliers des écoles publiques de partout en province, dont trois élèves de l'École publique Passeport Jeunesse, ont chanté ensemble. Les élèves avaient répété à l'avance avec la supervision d'une enseignante qui s'est occupée des enregistrements vidéo.

JOURNAL LE NORD

EMPLOI GRAPHISTE

Tu fais preuve de créativité, tu as de la facilité à utiliser un ordinateur et tu es capable de travailler sous pression?

Le poste de graphiste au journal Le Nord est pour toi!

Si tu possèdes ces qualités et que tu cherches un nouveau défi, c'est avec plaisir que nous te fournirons la formation afin que tu puisses accomplir ce travail facilement.

Joins-toi à notre équipe de personnes passionnées et dévouées!

Il s'agit d'un poste permanent à temps plein.

Informe-toi auprès de Steve Mc Innis au 705 372-1011 ou envoie ton CV par courriel smcinnis@hearstmedias.ca

OFFRE D'EMPLOI

Soins à domicile et en milieu communautaire

Infirmière gestionnaire de cas

Poste permanent à temps plein

APERÇU : Si vous êtes à la recherche d'une opportunité passionnante et engageante, le Jane Mattinas Health Centre (JMHC) est à la recherche de candidats pour pourvoir le poste d'infirmière gestionnaire de cas des soins à domicile et en milieu communautaire (HCC). Sous la supervision de l'administrateur de la santé, vous améliorerez la qualité de la gestion et de la satisfaction des clients et serez responsable de l'ensemble du cycle de soins aux clients. Les tâches de l'infirmière gestionnaire de cas comprennent l'évaluation, la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des mesures nécessaires pour répondre aux besoins de santé du client. Le centre de santé Jane Mattinas basera son recrutement de personnel pour toutes ses opérations sur les qualifications, les compétences et les capacités de la personne, y compris la compétence culturelle et la volonté de devenir culturellement compétente.

QUALIFICATIONS RECHERCHÉES

- Doit être une infirmière autorisée ou une infirmière auxiliaire autorisée en règle avec l'Ordre des infirmières de l'Ontario
- Minimum de deux ans d'expérience clinique en soins infirmiers
- Expérience en gestion de cas en soins infirmiers est un atout
- Excellente approche interpersonnelle avec les clients en milieu clinique
- Excellentes compétences en informatique et capacité à utiliser du matériel de bureau
- Doit avoir de bonnes compétences organisationnelles
- Capacité de communiquer en ojibwé, cree ou oji-cree est un atout
- RCR et premiers soins actuels ou volonté de suivre le cours
- Permis de conduire valide

RESPONSABILITÉS

- Effectuer des évaluations et des réévaluations de clients tout en planifiant les soins avec celui-ci et sa famille pour répondre à ses besoins de santé dans les limites budgétaires des programmes HCC
- Travailler en partenariat avec l'infirmière et le coordonnateur du programme HCC
- Fournir des soins infirmiers actifs aux clients du HCC à leur domicile, dans la communauté ou au Centre de santé Jane Mattinas (JMHC)
- Représenter et soutenir les clients HCC au besoin lors de la conférence de cas avec le cercle de soins
- Travailler en partenariat avec l'infirmière en santé communautaire au besoin
- En collaboration avec le coordonnateur HCCP, élaborer des mesures d'assurance de la qualité et surveiller la qualité des services HCCP et la satisfaction des clients

Veuillez contacter l'administration du centre de santé Jane Mattinas pour obtenir une version complète de cette description de poste.

Doit consentir à passer un test de dépistage de drogues et d'alcool ainsi qu'une vérification des antécédents criminels

Veuillez soumettre votre curriculum vitae, lettre de motivation et trois références soit par courrier, télécopieur, en personne au bureau de la bande ou par courriel à :

Samantha John George
Employment Coordinator
Constance Lake First Nation
P.O. Box 4000
Constance Lake, Ontario P0L 1B0
Fax : 705 463-2222
Courriel : samantha.john-george@clfn.on.ca

DATE LIMITE POUR LES CANDIDATURES : lundi 28 juin 2021

Cette date peut être prolongée jusqu'au moment de l'embauche d'un candidat
Seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées.
Nous vous remercions à l'avance de votre intérêt.

JOB POSTING

Home and Community Care

Case Manager Nurse

Permanent Full Time Position

OVERVIEW: If you are looking for a exciting and engaging opportunity, the Jane Mattinas Health Centre (JMHC) is seeking candidates to fill the position of Home and Community Care (HCC) Case Manager Nurse and become part of our team. Under the supervision of the Health Administrator, you will enhance the quality of client management and satisfaction and will be accountable for the full client care cycle. Case Manager Nurse duties include assessing, planning, implementing, monitoring, and evaluating actions required to meet the client's health needs. Jane Mattinas Health Centre will base its recruitment of staff for all its operations on the person's qualifications, skills and abilities including cultural competency and willingness to become culturally competent.

QUALIFICATIONS:

- Must be a Registered Nurse or Registered Practical Nurse in good standing with the College of Nurses
- Minimum of two years' clinical experience in nursing
- Experience in Nursing Case Management an asset
- Excellent interpersonal and communication skills approach with clients in a clinical setting
- Excellent computer skills and ability to operate office equipment
- Must have good organizational skills
- Ability to communicate in Ojibway, Cree or Oji-Cree an asset
- Current CPR and First Aid or willingness to take
- Valid Driver's License

DUTIES AND RESPONSIBILITIES:

- Perform client assessments and reassessments while planning care with client and family to meet the client's health needs within the budgetary constraints of the HCC programs
- Work in partnership with the Nurse and the Coordinator of the HCC Program
- Provide active nursing care to the HCC clients in their homes, in the community or at the Jane Mattinas Health Centre (JMHC)
- Represent and support HCC clients as required on case conference with client's circle of care
- Work in partnership with the Community Heath Nurse when required
- Along with the HCCP Coordinator, develop quality assurance measures and monitor the quality of the HCCP services and client satisfaction

Please contact the Health Administator at the Jane Mattinas Health Centre for a complete version of this job description.

The successful applicant must pass a drug and alcohol test and a criminal background check

Please submit your resume, cover letter and 3 references either by mail, fax, in person at the Band Office or by email to:

Samantha John George
Employment Coordinator
Constance Lake First Nation
P.o.Box 4000
Constance Lake, Ontario P0L 1B0
Fax : 705-463-2222
Email : samantha.john-george@clfn.on.ca

DEADLINE FOR APPLICATIONS :
Monday June 28th 2021

May be extended until a successful candidate is chosen.

Only those selected for an interview will be contacted.
We thank you in advance for your interest.

LES ANNONCES

Offre d'emploi

Conseiller services aux entreprises
Région Nord-Ouest

Affichage complet : **caissealliance.com/carriere**

Statut d'employé : Permanent, temps plein, 35 h/semaine
Rémunération : 50 763 $ - 62 707 $
Date d'échéance : le 22 juin 2021 à 16 h
Centres de services : Mattice, Hearst, Longlac
Expérience : 2 années d'expérience en services financiers dont une année auprès du secteur entreprise

Les avantages d'une carrière à la Caisse Alliance
- régime de retraite
- couvertures santé
- bon équilibre travail/vie personnelle

HUMAINS · DISPONIBLES · BRANCHÉS

Les petites annonces

(ASF) **BOIS DE CHAUFFAGE.**
Service de livraison disponible.
705 372-5051

(2-2) **RECHERCHE APPARTEMENT 2 CHAMBRES.**
Appelez Françoise au
705 372-3408.

Radio Bingo
CINN91,1.com
TOUS LES SAMEDIS À 11H

OFFRE D'EMPLOI

Infirmière en soins à domicile
Poste temporaire à temps plein

APERÇU : Si vous recherchez une opportunité passionnante et engageante, le Jane Mattinas Health Centre (JMHC) est à la recherche de candidats pour occuper le poste temporaire à temps plein d'infirmière en soins à domicile et en milieu communautaire (HCC) pour faire partie de notre équipe. L'infirmière HCC fournit les services infirmiers du programme HCC et assiste l'infirmière gestionnaire de cas HCC dans ses tâches cliniques. L'infirmière HCC travaille sous la supervision directe de l'administrateur de la santé. JMHC fonde son recrutement de personnel pour toutes ses opérations sur les qualifications, les compétences et les capacités de la personne, y compris la compétence culturelle et la volonté de devenir culturellement compétente.

QUALIFICATIONS RECHERCHÉES
- Doit être une infirmière autorisée ou une infirmière auxiliaire autorisée en règle avec l'Ordre des infirmières
- Doit être membre de l'Association des infirmières et infirmiers autorisés de l'Ontario ou de l'Association des infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés de l'Ontario, comprenant l'assurance du programme d'assistance juridique (LAP)
- Minimum de deux ans d'expérience clinique en soins infirmiers
- Cours actualisé de RCR et de secourisme ou volonté de suivre le cours
- Excellente approche interpersonnelle avec les clients en milieu clinique
- Excellentes compétences en informatiques et organisationnelles; capacité à utiliser du matériel de bureau
- Capacité de communiquer en ojibwé, cree ou oji-cree est un atout
- Permis de conduire valide

RESPONSABILITÉS
- Intraveineuses; CVAD; gestion des plaies; prises de sang et injections; soins de continence; services OTN; soins des pieds de base et avancés
- Fournir des soins infirmiers aux clients à domicile, selon les instructions du médecin ou de l'infirmière praticienne et comme indiqué dans le manuel des soins à domicile en milieu communautaire
- Consulter le médecin du client ou d'autres professionnels de la santé au besoin pour fournir des soins coordonnés au client
- Remplacer l'infirmière gestionnaire de cas des soins à domicile lorsque la gestionnaire de cas est absente pour le fonctionnement quotidien du programme de soins à domicile

Veuillez contacter le Centre de santé Jane Mattinas pour une version complète de cette description de poste.
Doit être prêt à passer un test de dépistage de drogues et d'alcool ainsi qu'une vérification des antécédents criminels

Veuillez soumettre votre curriculum vitae, lettre de motivation et trois références soit par courrier, télécopieur, en personne au bureau de la bande ou par courriel à :

Samantha John George
Employment Coordinator
Constance Lake First Nation
P.o.Box 4000
Constance Lake, Ontario P0L 1B0
Fax : 705 463-2222
Courriel : samantha.john-george@clfn.on.ca

DATE LIMITE POUR LES CANDIDATURES : Lundi 28 juin 2021
Cette date peut être prolongée jusqu'au moment de l'embauche d'un candidat

Seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées.
Nous vous remercions à l'avance de votre intérêt.

JOB POSTING

Home and Community Care Nurse
Full-time temporary

OVERVIEW: If you are looking for an exciting and engaging opportuntiy, the Jane Mattinas Health Centre (JMHC) is seeking candidates to fill the full time temporary position of Home & Community Care (HCC) Nurse to become part of our team. The HCC Nurse provides nursing services of the HCC program and assists the HCC Case Manager Nurse with clinical duties. The HCC Nurse works under the direct supervision of the Health Administrator. JMHC bases its recruitment of staff for all its operations on the person's qualifications, skills and abilities including cultural competency and willingness to become culturally competent.

QUALIFICATIONS:
- Must be a Registered Nurse or Registered Practical Nurse in good standing with the College of Nurses.
- Must be a member of the Registered Nurses Association of Ontario or the Registered Practical Nurses Association of Ontario including Legal Assistance Program (LAP) insurance.
- Minimum of two years' clinical experience in nursing.
- Current CPR, AED and First Aid course or willingness to take.
- Excellent interpersonal and communication skills approach with clients in a clinical setting.
- Excellent computer and organizational skills. Ability to operate office equipment.
- Ability to communicate in Ojibway, Cree or Oji-Cree an asset.
- Valid Driver's License.

DUTIES AND RESPONSIBILITIES:
- IV management; CVAD; Bubble pack check/monitoring; Wound Management (as best practice); Blood work, injections; Continence care; Catheter care; OTN services; Basic and Advanced foot care;
- Provides nursing care to clients in their home, based on physician and nurse practitioner instructions and as outlined in the Home and Community Care Manual.
- Consults with the client's physician or other health care professionals as necessary to provide coordinated client care.
- Acts in place of the HCC Case Manager Nurse when the Case Manager is absent for the day-to-day operation of the HCC program.

Please contact the Jane Mattinas Health Centre for a complete version of this job description.
Must be willing to take a drug and alcohol test and a criminal background check

Please submit your resume, cover letter and 3 references either by mail, fax, in person at the Band Office or by email to:

Samantha John George
Employment Coordinator
Constance Lake First Nation
P.o.Box 4000
Constance Lake, Ontario P0L 1B0
Fax : 705 463-2222
Email : samantha.john-george@clfn.on.ca

DEADLINE FOR APPLICATIONS : Monday June 28th, 2021
May be extended until a successful candidate is chosen.

Only those selected for an interview will be contacted.
We thank you in advance for your interest.

COVID-19 : l'Ontario sous la barre des 500 cas depuis deux jours

Émilie Pelletier - Initiative de journalisme local — Le Droit

Pour la deuxième journée d'affilée, la santé publique de l'Ontario fait état de moins de 500 nouveaux cas de COVID-19.

Le plus récent bilan épidémiologique de l'Ontario, publié mercredi, démontre que 411 personnes ont reçu un diagnostic de coronavirus, mardi.

En province, 537 000 cas de COVID-19 ont été répertoriés depuis janvier 2020.

Les autorités sanitaires ont comptabilisé parmi ces infections plus de 134 000 cas confirmés du variant B.1.1.7, soit celui émanant du Royaume-Uni.

Plus de 4000 cas du variant P.1 (Brésil) ont été confirmés, ainsi que 1125 cas du variant B.1.351 (Afrique du Sud).

Décès et hospitalisations

L'Ontario déplore 33 décès causés par le coronavirus, selon le rapport de la santé publique. Or, la province a une explication pour cette hausse soudaine des décès :

« Onze décès ont été signalés pour des cas survenus en avril et mai et sont maintenant enregistrés dans le cadre d'une initiative d'examen et de nettoyage des données. »

Depuis le début de la pandémie, la COVID-19 a causé la mort de 8920 personnes en Ontario.

Mardi, 571 personnes étaient hospitalisées pour recevoir des soins liés à des symptômes de la COVID-19, dont 466 patients aux soins intensifs.

La même journée, plus de 30 000 tests de dépistage ont été effectués.

En Ontario, plus de 10,4 millions de doses des vaccin contre la COVID-19 ont été administrées jusqu'à présent.

Or, la province compte plus de 14,8 millions d'habitants.

On dénombre près de 7,9 millions de personnes ayant reçu leur première dose uniquement et presque 1,3 million ayant reçu leurs deux doses.

Mardi, 177 506 personnes ont roulé leur manche pour se faire vacciner contre la COVID-19 en Ontario.

Toutefois, 38 % de la population n'a encore reçu aucune dose.

OFFRE D'EMPLOI
adjoint(e) administratif(tive)

La Corporation de la Ville de Hearst est à la recherche d'un(e) adjoint(e) administratif(tive) au Service de développement économique. Relevant de la direction, la personne occupant cette fonction a avant tout le mandat d'accomplir les tâches administratives du service de développement économique reliées à la tenue de livres, aux rapports de subventions, à la gestion des édifices sous la responsabilité du Service, à la coordination de divers comités, au service de la réception et à la gestion de la boutique de cadeaux, ainsi que différentes tâches connexes.

Ce poste administre les services suivants :

- S'assurer du service au bureau de réception, de la promotion des articles à vendre, et de transiger avec la clientèle, les fournisseurs et les partenaires;
- Gérer l'ensemble des comptes à payer et des comptes à recevoir pour le compte du service, des subventions et de la Corporation développement Hearst;
- Organiser les réunions des divers comités et tenir à jour les comptes-rendus des rencontres;
- Assister la direction et le personnel dans la production de rapports ou documents, ainsi que dans l'organisation de réunions ou d'évènements;
- Assurer la gestion administrative des subventions : suivi financier et fournir les rapports requis;
- Assurer la gestion des immeubles gérés par le service de développement économique et être responsable des contrats de location.

Compétences requises :

- Diplôme d'études collégiales en administration de bureau ou études connexes
- 1 à 3 ans d'expérience pertinente
- Excellente connaissance du français et de l'anglais écrit et oral

Pour la description détaillée de l'emploi, veuillez consulter « Offres d'emploi » sur le site web www.hearst.ca.

Rémunération

Un taux horaire de 21,18 $ à 26,47 $ proportionné aux qualifications ainsi qu'un programme d'avantages sociaux complet sont offerts, incluant un régime de retraite.

Les personnes intéressées devront soumettre leur candidature **avant le 16 juin 2021 à 16 h**, à l'adresse suivante ou par courriel :

Stéphane Lapointe, directeur
Service de développement économique
S.P. 5000
523, route 11 Est
Hearst ON
P0L 1N0
slapointe@hearst.ca

Epicerie COOP Grocery

Recrutement d'un directeur général ou d'une directrice générale

En 2013, la petite communauté de Moonbeam a bien failli perdre son unique épicerie. C'est grâce à l'engagement et à la mobilisation des membres de la communauté qu'elle a pu être sauvée pour devenir une entreprise sociale, l'Épicerie Coop Grocery.

MISSION

Exploiter l'épicerie axée sur la clientèle de façon rentable et compétitive pour soutenir notre communauté et nos fournisseurs locaux, en générant une croissance durable qui bénéficiera aux membres de nos communautés locales et environnantes et aux employés pendant de nombreuses années à venir.

VISION

Être l'épicier local favori de la région qui offre un service amical et des produits de qualité en abondance – plusieurs de fournisseurs locaux – avec des prix compétitifs et une grande fierté communautaire.

L'Épicerie Coop Grocery est une force pour la petite communauté de Moonbeam et elle fait preuve de résilience depuis le début de la pandémie de COVID-19. La crise de la COVID-19 démontre très bien à quel point l'épicerie Coop est un service essentiel pour Moonbeam et la région environnante.

Or, l'immeuble de l'Épicerie a plus de 75 ans et les réparations ne suffiront pas à le moderniser. La Coop a des projets d'expansion, autant pour bâtir un nouvel immeuble que d'offrir de nouveaux services comme les ventes en ligne.

Pour cela, elle cherche une personne innovante pour le poste de directeur général ou de directrice générale, quelqu'un qui voit grand, qui partage notre vision de développement communautaire, qui peut bien gérer l'épicerie et qui aidera la Coop à croitre pour continuer à desservir la population pour bien des années à venir.

POUR EN APPRENDRE DAVANTAGE

Notre site web : www.moonbeamcoop.com
Notre page Facebook : www.facebook.com/coop.moonbeam

POUR POSER VOTRE CANDIDATURE

Prière de faire parvenir votre CV avant le 30 juin 2021 à l'attention de :

LISE CLOUTIER, présidente du conseil d'administration
Épicerie COOP Grocery
85 est, route 11, C.P. 309, Moonbeam (Ontario) P0L 1V0
Téléphone : 705 367 2163, Télécopieur : 705 367-2511
epicerie.moonbeam@gmail.com

Seul(e)s les candidats et les candidates retenu(e)s seront contacté(e)s.

Programmation été 2021

CINN91,1.com

Fais partie de la gang!

En semaine

6 h à 9 h	Debout on se lève! avec Yves Chalifoux
9 h à 10 h	L'entrée au boulot, 100 % musique
10 h à 11 h	CINN au boulot
11 h à 13 h	Le Détour de Marcel Marcotte
13 h à 14 h	Top Succès avec Bob Péloquin
14 h à 16 h	L'Amalgame avec Nico Hamel
16 h à 18 h	Écoute, c'est l'heure avec Ellie Mc Innis
18 h à 20 h	Party d'été en 120 minutes
	Zone rétro (jeudi 18 h à 19 h)
	Les années vinyles (jeudi 19 h à 21 h)
	Top succès (vendredi 19 h à 21 h)
21 h à minuit	100 % franco
Minuit à 6 h	Les nuits blanches
	Kill's Mix (vendredi minuit à 1 h)
	Piste de danse (1 h à 5 h)

Samedi

6 h à 9 h	Rétro matin!
9 h à 11 h	Décompte CINN 91,1
11 h à 12 h	Le radio-bingo
12 h à 13 h	CINN sur commande
13 h à 18 h	Génération 70-90
18 h à 20 h	DJ DG
20 h à 21 h	Party Rap
21 h à minuit	Club 911
Minuit à 4 h	Piste de danse
4 h à 6 h	Les nuits blanches

Dimanche

6 h à 7 h	Zone rétro
7 h à 9 h	Les années vinyles
9 h à 12 h	Remplis ta tasse
12 h à 15 h	La Gang à Alex (country)
15 h à 18 h	Destination Country
18 h à 20 h	Mi-chemin Country
20 h à 22 h	Chez Gauthier
22 h à minuit	Coco jazz
Minuit à 6 h	Les nuits blanches

C'est le grand retour de

Marcel Marcotte

Écoutez-le de 11 h à 13 h du lundi au vendredi

Que des succès des cinquante dernières années